

Choisir ses spécialités en classe de 1^{ère} Générale

(préparation de la rentrée scolaire 2019)

Mise en œuvre de la réforme de la voie générale



A- LE CONTEXTE : la réforme de la voie générale prévoit pour les élèves qui entreront en classe de 1^{ère} à la rentrée 2019, la disparition des traditionnelles filières (**Scientifique, Littéraire, Economique et Sociale**) au profit d'un large choix de spécialités permettant à chacun de construire son propre parcours de réussite.

Tous les élèves bénéficieront d'enseignements communs (**16h** de cours par semaine) comprenant :

- 4h de Français (puis 4h de Philosophie en classe de Terminale)
- 3,5h d'Histoire Géographie, Enseignement Moral et Civique
- 4,5h de Langues Vivantes A et B (puis 4h en classe de Terminale)
- 2h d'EPS
- 2h d'Enseignement scientifique (à la croisée de la Physique, de la Chimie et des SVT)

Devront s'ajouter à ce tronc commun 3 enseignements de spécialité **différents** en 1^{ère} à choisir parmi celles proposées par l'établissement ou dans le cadre des partenariats établis, représentant chacun un volume de **4h** de cours hebdomadaires.

À l'occasion de son passage en classe de Terminale, chaque élève devra abandonner l'un de ces enseignements pour n'en conserver plus que deux à raison de **6h** hebdomadaires.

Remarques :

- il ne sera pas possible d'opter deux fois pour la spécialité « Langues, Littératures et Cultures Étrangères » (LLCE) en Anglais **et** en Allemand
- pourront s'ajouter à ces enseignements obligatoires une option facultative dès la 1^{ère} (LVC ou Arts) et la poursuite de la section européenne
- pourra s'ajouter en Terminale une seconde option facultative (« Mathématiques expertes » pour ceux qui poursuivront la spécialité Maths à ce niveau, ainsi que « Mathématiques complémentaires » ou « Droit et grands enjeux du monde contemporain » pour les autres).

B- LES CRITÈRES DE CHOIX : dès lors que le Chef d'établissement aura validé un passage en classe de 1^{ère} Générale, les élèves devront choisir ces 3 enseignements de spécialité en prenant en compte différents paramètres :

- ses goûts personnels,
- ses résultats scolaires,
- son projet de poursuite d'études après le Baccalauréat.

L'ambition du Lycée Jean Moulin est de répondre le plus largement possible aux aspirations des élèves, critère premier de réussite scolaire, mais en leur évitant surtout de s'enfermer dans des stratégies qui réduiraient leurs **HORIZONS** en fin de parcours, les projets étant souvent volatiles à leur âge, ce qui est bien naturel. En effet, toutes les combinaisons de spécialités n'offrent pas la même étendue de débouchés et certaines peuvent s'avérer fort peu pertinentes.

Par ailleurs, l'établissement ne sera pas en mesure d'organiser matériellement dans les emplois du temps les 84 combinaisons rendues possibles par l'offre de 9 spécialités proposées.

Parents et élèves doivent donc appuyer leur réflexion sur les informations fournies par le site institutionnel :

<http://www.horizons2021.fr>

Chacun peut y tester la pertinence de ses choix d'enseignements de spécialité.



Les horizons les plus **sombres** ne sont pas adaptés ou conseillés au regard du parcours envisagé.

Le « **+** » indique l'accès à des listes de formations et de métiers.

Les horizons les plus **clairs** correspondent aux perspectives d'avenir les mieux adaptées à la combinaison sélectionnée.

C- PRIORITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT.

Après analyse de toute l'étendue des possibles, et prise en compte des premiers vœux formulés par les familles au mois de janvier, l'établissement a fait le choix de retenir les combinaisons suivantes classées par ordre de priorité décroissante en terme de perspectives d'orientation.

COMBINAISONS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	
	← Combinaisons les plus ouvertes											Combinaisons les plus restrictives →														
Musique												x	x			x	x	x		x		x				
HG-G-Sc. Po			x	x	x		x			x	x		x							x		x				
Hum-Lit-Philo		x		x			x						x				x					x	x			
LLCE		x			x		x					x		x			x	x		x	x		x		x	
Maths	x		x			x		x	x	x	x			x	x	x		x	x	x				x		
Physique-Chimie	x							x	x		x					x					x					
SVT	x					x					x					x			x				x	x	x	
SES		x	x	x	x	x			x			x		x									x		x	x
SI (Condorcet)								x																	x	

Remarque : les élèves optant pour la spécialité « Sciences de l'ingénieur » du Lycée Condorcet effectueront les trajets dans le cadre des services interurbains existants sur lesquels se baseront les équipes de Direction pour confectionner les emplois du temps. Un dossier de demande d'ouverture d'un transport dédié est actuellement à l'étude.

D- FORMULATION DES CHOIX DÉFINITIFS.

À l'approche des conseils de classes du 3^{ème} trimestre, les élèves et les familles devront compléter la fiche dialogue que les Professeurs Principaux vont leur remettre afin de préciser les 3 enseignements de spécialité retenus qui devront **obligatoirement** correspondre à l'une des combinaisons envisagées dans le tableau ci-dessus (le 3^{ème} choix devant correspondre à celui que l'élève envisage d'abandonner en classe de Terminale).

⚠ Meilleur sera le classement de la combinaison envisagée, plus grande sera la chance de voir la demande satisfaite. Si tel n'est pas le cas, un dialogue avec l'équipe de Direction sera envisagé pour convenir de la solution la plus appropriée à la réalisation du projet de l'élève.

Remarque : si la combinaison inclut la spécialité LLCE, il conviendra **impérativement** de préciser dans quelle langue l'élève souhaite la suivre (Anglais **ou** Allemand). Dans le cas d'un changement d'établissement, la famille doit s'informer des propositions formulées localement, qui peuvent être sensiblement différentes d'un lycée à l'autre.